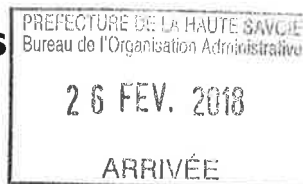

**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

N° 2018-03

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION**



Séance du : 30 Janvier 2018

Nombre de membre du comité de direction : 30

Nombre de membre présent ou représenté : 21

Présidente de séance : Madame DEREMBLE

Secrétaire de séance : Madame MAGDELAINE

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : Mesdames BURKI, DEREMBLE, MAGDELAINE, MARTIN

Messieurs AEBISCHER, BOCCARD, LUY

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : Messieurs DE SMEDT, ETCHART, GRANCHAMP

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : Mesdames BUSSAT, NERI

Messieurs BERTRAND, CHUTIN, ERNST, FEUILLET, LAURENT, LESAGE, MOUCHET, MOUMDJIAN, TSHIAM

Membres représentés : Madame HERRERO par Monsieur DE SMEDT, Monsieur BERGER par Monsieur BOCCARD

Membre excusés des élus Annemasse Agglo : Madame BERGER

Membre excusés des élus de la communauté de commune du Genevois : Mesdames FOL, HERRERO, PETIT

Messieurs BOCQUET, MUGNIER, REY

Membre excusés des socio professionnels : Messieurs BARBIER, ROXO, VELTER

Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames COUDURIER, MERCIER, PLEE, SERVANT

OBJET : Approbation des tarifs annonceurs pour les supports de communication Monts de Genève

Vu l'article L134-6 du code du tourisme,

Vu l'article 13 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que le budget de l'EPIC comprend notamment en recette le produit des recettes commerciales,

Vu la délibération 2010-10, portant création de la régie de recettes et d'avance,

Vu la délibération 2017-18, fixant les tarifs des modules de base 2018

Considérant que dans le cadre de sa mission de promotion touristique et plus particulièrement de valorisation des activités de ses partenaires-adhérents, l'office de tourisme des Monts de Genève, édite annuellement plusieurs guides papier que ce soit sur l'offre globale ou sur ses produits : guide pratique notamment,

Considérant la volonté de certains partenaires-adhérents de mettre en avant leur visibilité sur ces supports,

Considérant que les Monts de Genève souhaite ouvrir ses supports à la publicité dans le but de générer des recettes permettant de diminuer les coûts d'impression et de composition induits par ces publications éditées à plusieurs milliers d'exemplaires,

Considérant que les Monts de Genève assurera la régie de cette publicité en interne et validera la recevabilité des visuels transmis par les partenaires,

Considérant que ces insertions ne sont proposées qu'aux partenaires adhérents des Monts de Genève.

Il est proposé au Comité de direction de VALIDER les tarifs d'insertions publicitaires suivants :

Type d'insertion	Guide Annemasse Tourisme	Carte Touristique OT St Ju	Proposition OT Monts de Genève
Demi-page	300€ HT	455€ HT	400€ HT
Page	600€ HT		800€ HT
3ème de couverture	600€ HT		1000€ HT

Au vu de cet exposé le Comité de Direction,

APPROUVE à l'unanimité les tarifs d'insertions publicitaires présentés.

Mme. la Présidente de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-préfecture de St Julien-en-Genevois
Le 12 février 2018
affiché ou notifié le 12 février 2018

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

La présidente
Madame DEREMBLE

